

<p>Les Joyeux Randonneurs Vallérois L'Espace du Thiey - Office du Tourisme 101, Allée Charles Bonome 06460 Saint Vallier de Thiey</p> <p>Association affiliée à la FFRandonnée sous le N°09379 Immatriculation Tourisme IM075100382&gt;</p>	<p><b>Assurance R.C.P.</b> WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33, 33/34 quai De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19 <a href="mailto:frrandonnee@grassavoye.com">frrandonnee@grassavoye.com</a> Contrat n° : 41789295M / 0002 <b>Garantie financière</b> : GROUPAMA Assurance-crédit &amp; Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 ct. n° 4000716162 /0</p>	<p>Date : 31/01/2024 N° fédéral du séjour : <b>CV014478</b></p>
---	---	---

### NOTICE de PRESENTATION

## Séjour de 12 jours de Randonnées du 13 janvier 2025 au 26 janvier 2025 Les Vallées perdues du CAP VERT Ile de Sant'Antão



**Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association Les Joyeux Randonneurs Vallérois, titulaires de la licence FFRandonnée 2024/ 2025 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible aux titulaires du "Pass-Découverte" dont la validité couvre la totalité du séjour.**

### **PROFIL DES PARTICIPANTS :**

La nature de l'activité est exigeante et requiert donc un bon niveau d'entraînement : une pratique régulière de la randonnée est indispensable pour des randonneurs expérimentés capables d'enchaîner chaque jour 5 à 7 heures de marche avec des dénivelés cumulés de 500m à plus de 900m.

(Cotation moyenne : E4-5, R3, T3; de 16 à 28 Km-effort/jour)



## **PRESENTATION :**

Au nord-ouest du Cap-Vert, l'île spectaculaire São Antão considérée comme le paradis des randonneurs, offre une nature mouvementée, projetée vers le haut avec un réseau de chemins souvent abrupts qui s'est déployé au cours des siècles.

Les cheminements sont généralement plus "confortables" que nos sentiers du Mercantour, mais avec des successions de montées et descentes bien raides ! Il n'y a pas de difficulté technique spécifique, ce sont des sentiers pavés et creusés à même la paroi qui permettent de franchir des reliefs souvent très acérés et de passer d'une vallée à l'autre.

Les tracés des randos alterneront entre la montagne, les bords de mer et flancs des volcans ; demi-journées de repos prévues (possibilité de découvrir la plongée sous-marine)

Le séjour proposé est qualifié "semi itinérance" : nous serons hébergés dans plusieurs hôtels ; les minibus chargés transfert des bagages nous conduisent au départ de la randonnée et nous récupèrent en fin de rando.

## **Programme du séjour :**

(voir le programme détaillé dans le document joint)

## **Caractéristiques du séjour**

Nombre de participants : minimum : 10,  
maximum : 15

Dates : du Lundi 13 janvier au Dimanche 26 janvier 2025

Déplacements : Trajet en avion Nice Lisbonne-Sao Vicente par la compagnie portugaise TAP

Transfert en Ferry de Sao Vicente à Sao Antão

Taxis ou minibus sur Sao Antão et Sao Vicente

## **ENCADREMENT :**

Responsable de l'organisation : Pierre MOUSSET (*Animateur JRV*)

Accompagnateur local et réceptif : Tatiana ROCHA (*Montour Cap Vert*)

Gestion financière du séjour : Colette NAVEZ (*Trésorière des JRV*).

L'encadrement des randonnées est assuré par les organisateurs

## **LIEUX D'HEBERGEMENT :** (liste détaillée en fin de ce document)

Confortables en chambre double (ou triple le cas échéant) avec sanitaires

Possibilité en option de disposer d'une chambre seule.

Petit déjeuner inclus.

Certains hébergements disposent d'une piscine.

**ACHEMINEMENT :** Sur la base des tarifs de groupe et horaires et tarifs connus sur la même période de 2024 :

## **A/R Nice-Sao Vicente par la TAP : 800€**

Vols A/R depuis Nice(NCE) vers Sao Vicente(VXE) avec escale à Lisbonne

- |             |            |            |                     |                            |
|-------------|------------|------------|---------------------|----------------------------|
| • Aller le  | lundi      | 13 janvier | départ de NCE 06h00 | Arrivée VXE 12h40          |
| • Retour le | dimanche : | 26 janvier | départ de VXE 09h30 | Arrivée NCE 00h10 le 27/01 |

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



## **Cout des prestations terrestres : 980€ (hors options)**

\* Attention, tarifs valables pour les dates sélectionnées qui peuvent toutefois être amenés à augmenter au moment de la réservation en fonction de la saison touristique et des fêtes locales (pâques, juillet, août, fête des morts, décembre et janvier). En cas d'évolution du taux de change, l'agence locale se réserve le droit de modifier le tarif du voyage, jusqu'à 30 jours avant votre départ.

### **Ce prix comprend :**

- Les transferts en véhicule privé
- Le transfert des bagages
- La liaison bateau A/R São Vicente- Santo Antão
- Les hébergements régime petit déjeuner (demi-pension) du J1 au J14
- Tous les repas du midi (excepté en J13) : Pique-nique ou déjeuner chez l'habitant
- Tous les repas du soir, (excepté en J1, J12, J13)
- L'encadrement du guide du J1 au soir jusqu'au départ de Mindelo le J13
- La taxe touristique en vigueur et la contribution à l'EIT et UEIT (*Immatriculation Tourisme*)
- L'eau est fournie lors des repas et pour remplir les gourdes

### **Ce prix ne comprend pas**

- Les boissons (autres que l'eau), même lors des repas inclus
- Les dépenses personnelles et pourboires
- La taxe de sécurité aéroportuaire
- Les repas du soir du J1, J12, J13
- Le repas de midi du jour 13



### **PRE-INSCRIPTIONS :**

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du **05 Novembre 2023** et closes le **19 Novembre 2023**.

Cette pré-inscription sera matérialisée par le règlement d'un 1er Acompte de **100€** sur le site de HelloAsso.

En cas de désistement d'un adhérent ou d'annulation du séjour (*du fait de l'organisateur*) avant la date de l'inscription définitive le remboursement de la préinscription sera effectué par l'association.

### **INSCRIPTIONS :**

Afin de concrétiser son inscription, chaque participant devra adresser à l'organisateur :

- Son bulletin d'inscription rempli ;
- Le cas échéant son bulletin de souscription aux assurances facultatives ;

Il devra aussi effectuer le paiement du 2<sup>nd</sup> acompte via le site Hello Asso.

La date limite d'inscription est fixée au **15 février 2024**

### **ASSURANCES FACULTATIVES :**

Lors de l'inscription définitive vous aurez la possibilité de souscrire, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurance joint à notre envoi.

- Par notre licence IRA de la FFR, nous sommes assurés pour la responsabilité civile, dommages corporels et assistance rapatriement.
- L'assurance facultative Annulation / interruption de séjour : **47€**
  - o Les frais de dossier, Immatriculation Tourisme, taxe de séjour sont exclus de la base de remboursement des compagnies d'assurance.

### **PAIEMENTS :**

<b>Échéancier des acomptes</b>	<b>Date</b>	<b>Montant</b>
Acompte n° 1 Pré-Inscription	30/11/23	100 €
Acompte n° 2 Prestations Terrestres (1/3)	15/02/24	350 €
Assurance annulation Facultative	15/02/24	47 €
Acompte n° 3 Prestations Terrestres (2/3)	15/06/24	350 €
Acompte n° 4 Prestations aériennes (1/2)	15/08/24	400 €
Acompte n° 5 Prestations aériennes (2/2)	15/10/24	400 €
Solde séjour : Prestations terrestres (3/3)	15/11/24	180 €
Chambre individuelle (option)	17/11/24	286 €

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



## **FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

### **Prestation Aérienne : TAP**

- Jusqu'à 61 jours du départ : retenue de 100€.
- A moins de 61 jours du départ : retenue de 100% du tarif.
- Après émission : les billets ne sont pas remboursables.

### **Prestations terrestres :**

- À plus de 50 jours du départ : 5% du prix du séjour
- Entre 50 et 22 jours du départ : 25% du prix du séjour
- A moins de 22 jours du départ : 100% du prix du séjour

## **CESSION DU SEJOUR :**

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.

Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives et le cas échéant de frais de dossier.

## **DIVERS :**

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

Les conditions générales de vente et notice sur les assurances pourront-être consultées sur le site des JRV (Onglet Séjours).

### Calendrier et Liste des Hébergements :

JOUR	Activité	Hébergement	Statut Repas
J1	Nice - île de São Vicente via Lisbonne	Residencial Che Guevara Hotel ***	Déjeuner et Diner non inclus
J2	Ile de São Vicente - Mindelo - Santo Antão - Porto Novo - Ribeira das Patas - Chã de Morte	Pension Chez Suzette	Pique Nique
J3	Le plateau de Norte-Ribeira das Patas	Pension Chez Suzette	Pique Nique
J4	Ribeira das Patas - Ribeira de Janela - Vila das Pombas	Paul Mar ***	Pique Nique
J5	Vila das Pombas - Paul - Vila das Pombas	Paul Mar ***	Déjeuner chez l'habitant
J6	Vila das Pombas-Sinagoga – Lombo Branco-Ribeira Grande	Pedracin Village ***	Pique Nique
J7	Ribeira Grande - Aguada - Pedracin	Pedracin Village ***	Déjeuner chez l'habitant
J8	Pedracin-Sentier côtier- Ponta de Sol	Tiduca ****	Déjeuner chez l'habitant
J9	Ponta de Sol- Ribeira Grande- Ribeira da Torre- Ponta de Sol	Tiduca ****	Déjeuner chez l'habitant
J10	Ponta de Sol- Corda- Crêtes- Tarrafal	Vista Tarrafal ****	Pique Nique
J11	Tarrafal - Monte Trigo – Tarrafal	Vista Tarrafal ****	Déjeuner chez l'habitant
J12	Tarrafal- Porto Novo- Mindelo	Residencial Che Guevara Hotel ***	Pique Nique inclus puis Diner non inclus
J13	Île de São Vicente – Mindelo	Residencial Che Guevara Hotel ***	Pique-Nique et Diner non inclus
J14	Vol pour Nice via Lisbonne	AirBus A320 Embraer 190	Boîte avec repas chaud et gâteau Boîte-repas + sandwich collation

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051